

Information importante

RESPONSABILITE DU GOLFEUR AU GOLF DE VUISSENS

Valable dès le 06.06.2020

Les joueuses et les joueurs présentant des symptômes de maladie ne jouent pas au golf

Ils restent à la maison, respectivement s'isolent.

Ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions.

Avec l'heure de départ confirmée, le golfeur prend la responsabilité du respect des mesures suivantes:

- ✓ Toutes les directives du Conseil fédéral doivent être respectées.
- ✓ Les heures de départ doivent être réservées online ou par téléphone et confirmées.
- ✓ Le Swiss Golf ID ou le nom, adresse, e-mail, numéro de téléphone doivent être fournis. La traçabilité est ainsi garantie.
- ✓ Les joueurs respectent le nombre maximum de personnes autorisées sur le green d'entraînement.
- ✓ Les joueurs doivent avoir un petit flacon de désinfectant dans leur sac de golf.
- ✓ Les joueurs doivent nettoyer eux-mêmes leur équipement (clubs, balles, chariot, etc.) avec leur propre linge.
- ✓ Les joueurs ne doivent pas échanger d'objets (clubs, parapluies, balles, cartes de score, etc.).
- ✓ Les drapeaux ne doivent pas être touchés, sauf lors de tournois ou cartes EDS.
- ✓ Après avoir touché un râteau, un drapeau, un poteau de distance et de marquage des zones de pénalité, ainsi qu'une laveuse de balle, les joueurs doivent se désinfecter les mains.

En cas de non-respect, le golfeur peut être expulsé des installations et du parcours.